

**Logo URPS**

**Médecins**

****

**Recommandations Covid-19 au cabinet libéral pour la PHASE 3**

**13 mars 2020**

1. **Pour l’accueil des patients :**

Au plus près de l’entrée :

* + Affichage rappel des [mesures barrières](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/conduite_a_tenir_medecins_liberaux.pdff)
  + Mise à disposition de
    - gel ou solutions hydro-alcooliques
    - masques de soins/médicaux (norme marque chirurgical)

1. **Pour le personnel soignant et administratif**

* Accès aux masques et aux produits hydro-alcooliques aux différents points névralgiques (bureaux, salle d’examen ou de soins, ...)
* Port de lentilles de contact à proscrire au profit des lunettes de vue (les lentilles risquent d’augmenter la durée de contact des microorganismes sur la cornée et la conjonctive …)
* Port d’une surblouse à manches longues et à usage (patient) unique selon la symptomatologie et de la nature des soins réalisés
* Utilisation de lingettes à usage unique (si possible pré-imprégnées) pour réaliser le bionettoyage des dispositifs médicaux réutilisables (stéthoscopes, brassard à tension, …) des surfaces « contact » entre deux patients

1. **Pour le bionettoyage des locaux**

* Information des personnels en charge du nettoyage des sols et des surfaces
* Equipement de protection à mettre à disposition
  + - surblouse à manches longues et à usage unique
    - gants de ménage
  + Protocole :
    - Ne pas générer d’aérosol
    - Ne pas utiliser d’aspirateur
    - Ne pas réaliser de balayage à sec
    - Utiliser un produit détergent - désinfectant virucide (Norme NF14476)
    - Pré-imprégner les dispositifs (si possible à usage unique) suivants :
    - Pour les surfaces hautes des lingettes ou des chiffonnettes
    - Pour le sol un bandeau de lavage
    - Nettoyer et désinfecter en un temps, du plus propre au plus sale, en commençant par les surfaces hautes
    - Eliminer les lingettes/chiffonnettes et les bandeaux de lavage à usage unique en DAOM (dans un sac pour ordures ménagères)
    - Si utilisation de dispositifs non recyclables, les essorer, les rincer et les laisser sécher dans le seau (préalablement vidé)
    - Eliminer les équipements de protection en DAOM dans le sac pour ordures ménagères qui doit être étanche
    - Réaliser une première hygiène des mains soigneuse et rigoureuse par friction hydro alcoolique
    - Fermer hermétiquement le sac pour ordures ménagères
    - Réaliser une nouvelle hygiène des mains soigneuse et rigoureuse par friction hydro alcoolique

**Remarques :**

* Dès lors que le protocole ci-dessus est respecté, le port d’un masque est inutile car il n’y a pas de risque d’aérosolisation à partir du sol et des surfaces
* Au regard des connaissances actuelles\*, la durée de vie du coronavirus sur les surfaces inertes sèches serait de quelques heures à plusieurs jours sur des surfaces humides.

*\* sources : OMS, Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), Institut national de recherche et de sécurité des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)*